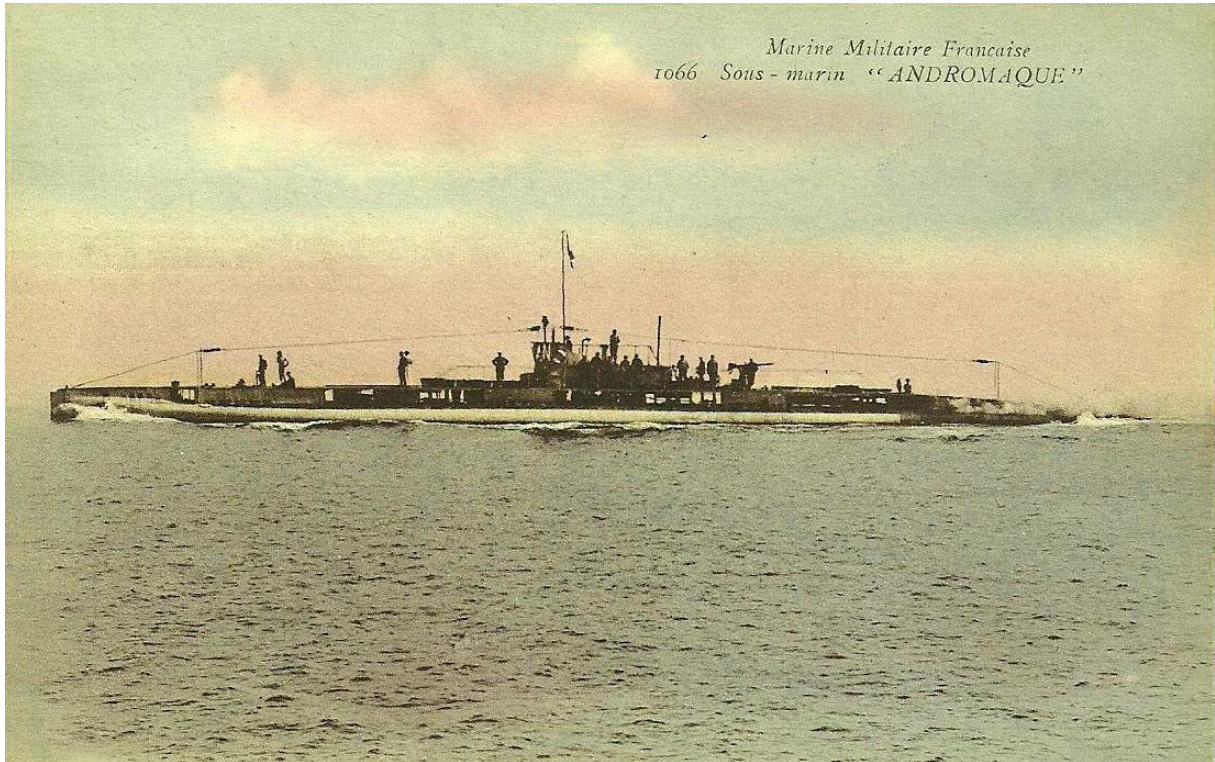


ANDROMAQUE — *Sous-marin garde-côtes
et de blocus de type Clorinde modifié (1916~1926).*



Commandants successifs du sous-marin *Andromaque*

— **GUIBERT Georges Jules Paul**, lieutenant de vaisseau, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par un décret du 17 février 1915 (*J.O. 19 févr. 1915, p. 855*).

Par décret en date du 17 février 1915, M. le lieutenant de vaisseau Guibert (G.-J.-P.) a été nommé au commandement du sous-marin *Andromaque*.

— ... / ...

— **GUILLERM Pierre Louis**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Exerçait ce commandement en 1918.

— **COMBESCURE Clément Jacques François**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 5 juin 1920 (*J.O. 8 juin 1920, p. 8.239*). 9^e Escadrille de sous-marins, Toulon.

Par décret en date du 5 juin 1920, le lieutenant de vaisseau Combescure (C.-J.-F.) a été nommé au commandement du sous-marin *Andromaque*.

— **GELIX André Jules Maxime Léon**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret du 9 juin 1922 (*J.O. 21 juin 1922, p. 6.485*).

Par décret en date du 19 juin 1922, M. le lieutenant de vaisseau Gelix (André-Jule-Maxime-Léon), du port de Toulon, a été nommé au commandement du sous-marin *Andromaque*.

— **REVEL de BRETTEVILLE Roland Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret du 14 juin 1924 (*J.O. 20 juin 1924, p. 5.527*).

Par décret en date du 14 juin 1924, M. le lieutenant de vaisseau Revel de Bretteville (Roland-Marie), du port de Cherbourg, a été nommé au commandement du sous-marin de 2^e classe *Andromaque*.

Daniel LAHEYNE
21 février 2018.